



Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 22 janvier 2009

APE présentes : Aire-La-Ville, Beaulieu-Grottes-Cropettes-Vidollet, Bellevue, Bernex, Cayla-Jardins du Rhône, Centre-Ville, Chêne-Bougeries, Cité Avanchets, Collex-Bossy, Confignon, Corsier, Eaux-Vives, Geisendorf, Genève, Grand-Lancy, Jonction, Libellules, Lignon, Lully-Sézenove, Meinier, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Petit-Lancy, Plainpalais, Plan-Les-Ouates, Saint-Jean, Seujet-Necker, Thônex, Tivoli, UCE Bossons, Versoix, Vieusseux-Franchises.

APE Excusées : Aire, Champel-Malagnou, Gd-Saconnex, Jacques-Dalphin, Onex Parc, Troinex, Veyrier-Pinchat.

Comité GAPP : Sabine Estier, Stéphanie Baron Levrat, Marc-Olivier Delapierre ; Sandra Capeder, Beata Godenzi.

Excusé : , Sylviane Chobaz

Présidence de la séance : Comité

Procès Verbal: Anne Thorel Ruegsegger

Lieu : Uni-Mail salle R170

Heures : 20:00 à 22:45

1. Accueil

Ordre du jour tardif pour être plus pertinent.

Nous accueillons les Libellules qui viennent pour la première fois.

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

Ok, APE VF : vacances scolaires en ville commence le mercredi.

3. Approbation du PV de l'AD du 6 novembre 08

Les délégué-es n'ont pas reçu le PV qui a été fait à 4 mains et nous avons eu des problèmes avec l'une des parties. Ce pv sera donc approuvé lors de l'AD d'avril.

4. Changement de l'horaire scolaire ?

Besoin de faire une ad sur le sujet car besoin de rétablir la vérité. Nous avons beaucoup entendu qu'il y aurait le mercredi matin à l'école dès 2011. Suite à article de la TG de décembre, Stéphanie Baron Levrat et Sandra Capeder ont rencontré Monsieur Beer pour lui expliquer que nous en avons assez de dire des choses à nos membres et de lire le contraire dans journal le lendemain.

Pour nous il est important de laisser la liberté aux familles de dire ce qui leur conviendrait, avons tenté de savoir pourquoi ce changement ? Est-il pertinent ?

Il est difficile d'avoir des réponses. Le nombre d'heure d'enseignement par canton est difficile à comparer. Il semblerait que GE aient moins d'heures par semaine et certains font une corrélation entre les résultats PISA et le nombre d'heure. Différents points de vue s'affrontent.

Avec Harmos, l'anglais en 5P il semble que le nombre d'heure sera insuffisant.

Suite à tout cela nous voulions être proactif et donc cette ad doit décider si nous faisons ce questionnaire. En décembre le SRED a fait enquête sur 1500 familles pour savoir ce que font les enfants le mercredi matin.

Trois pistes pour le DIP, les mêmes que nous mais sans l'histoire des vacances.

Nous avons besoin de savoir comment se situent les parents. Avons préparé un petit questionnaire à faire passer aux parents par les APE,

Collex-Bossy : feuille d'avis parlé de l'horaire bloc.

GAPP : horaire bloc = horaire même pour les enfants d'un canton.

Pâquis : vous êtes contre le mercredi ?

GAPP : non mais voulons que l'avis des familles soit pris en compte. Nous ne voulons pas nous retrouver devant le fait accompli.

Pâquis : allemand pris sur quoi ?

GAPP : Nous ne savons pas mais le temps n'a pas augmenté, pris sur autre chose.

APE Gd-Lancy : comment justifier au niveau Budget.

GAPP : toutes les mises en place, Harmos, PER, permettront de demander d'augmenter le budget.

APE ST-Jean : c'est le sondage téléphonique qui permettra la décision de M. Beer ?

GAPP : normalement pas mais avons quand même besoin de voir venir et de pouvoir défendre nos intérêts. Nous sommes allées voir M. Beer, pour savoir s'il est vraiment nécessaire d'augmenter le temps. Et il semble que oui politiquement.

Les résultats de GE sont à prendre en compte par rapport au niveau socioprofessionnel des parents.

Il n'y aura pas de votations sauf si il y a un dépôt d'initiative.

APE Aire : quelle est la position de la SPG ?

GAPP : nous ne le savons pas.

APE Versoix : beaucoup de canton ont deux après-midi pas forcément fixe.

GAPP : CIIP recommande 5 matinées et au moins deux après-midi.

Plainpalais. Si mercredi matin, alors cela se passera comment avec les cours...

GAPP : M. Beer, s'engage à consulter les partenaires.

Meinier : en fait on revient à ancien horaire ?

GAPP : oui malgré votation populaire

Important de savoir quelle prise de position on peut avoir, quelle tendance nous défendrons légitimement.

Sabine : possible de faire une distinction entre division élémentaire et moyenne ?

GAPP : effectivement question qui se pose et que nous nous posons.

Genets : et le samedi matin ? Enfants besoin d'une pause d'un jour ?

Tivoli : par rapport aux autres cantons qui ont plus d'heures on manque de combien ?

GAPP : les données des cantons ne sont pas compatibles, il est donc difficile de donner des chiffres.

Montchoisy : quantité de devoirs, moindre à GE ? Résultats moins bons à cause du travail (quantité), ou à cause de l'hétérogénéité ?

GAPP : c'est une question qu'on se pose... difficile de donner des réponses.

S'il y avait moins d'élève par classe, peut-être serions nous meilleurs. Peut-être faut-il changer le taux d'encadrement.

GAPP veut pas s'opposer par principe mais si se justifie et pour l'instant pas de chiffres pour le prouver.

APE Gd-Lancy : ferons-nous initiative si pas ok avec le choix.

GAPP : n'y avons pas pensé. A voir.

Plainpalais : content que soyons conscient que résultats pas uniquement à cause de l'horaire. Plusieurs paramètres. Le dire aux parents. Conscientiser les parents.

GAPP : effectivement plus d'école n'est pas égal à mieux d'école. Mais le débat tourne politique et cela est compliqué.

GAPP : notre combat actuel est de faire valoir notre position. Nous sommes coincé par le contexte politique. Mais allons oser poser certaines questions.

Pâquis : horaire aide aux devoirs existe déjà chez eux. Ont des ES. Quantité de devoirs dépend des enfants et de leur capacité. Temps de travail dans les familles, à GE, souvent les deux parents travaillent n'est pas le cas partout.

GAPP : effectivement.

Versoix : important de parler de la qualité et pas de quantité. Le matin les enfants apprennent mieux que l'après-midi.

GAPP : effectivement c'est une des raisons défendue par la CIIP. Favoriser les matinées. Mais la question est faut-il mettre plus ou changer ? ou les deux ?

Écouter le besoin des enfants et des parents.

Avions prévu de faire venir un animateur de la MQ des Acacias. Pour expliquer un jeu qu'ils ont fait avec les enfants pour expliquer le point de vue des enfants. Les enfants aimeraient aller plus tard à l'école. Aimeraient aussi voir plus leurs parents. Leur intention était d'entendre les enfants pour un sujet qui les concernent directement. Mais les réalités des parents ne sont pas les mêmes.

APE VF : Harnos règle le nombre d'heure ?

GAPP : non, seulement recommandations.

Collex-bossy : GIAP présent dans discussions.

GAPP : oui ne se positionne pas mais demande que soit tenu au courant pour s'adapter.

GAPP si quelque chose change alors en 2011.

Satisfait de l'horaire scolaire : à priori sur 4 jours ok. Personne ne demande un changement.

Modifier l'horaire journalier ?

Vote de la salle pour la prise de position sur le fait de faire passer le questionnaire :

Gd-Lancy : mais Ecole des Eaux-Vives, à horaire continu

Eaux-Vives : école pilote depuis plus de 20 ans. A partir d'une demande des parents. Cela marche bien pour eux. Certains parents choisissent cette école.

La coordination vous l'envoi. Et vous adresse aussi un document de synthèse.

Grottes : par rapport aux vacances, certains, enfants ne font rien pendant deux semaines avant les vacances.

Lignon : résultats rendus, font autres travaux avec autre approche. Travailler sans besoins de résultats.

Sabine : pas que augmenter les heures, aussi plus d'appui pour les élèves en difficultés, moins d'élèves par classe... ajouter question de pour améliorer les résultats : que pensent les parents.

Plainpalais : pour les parents important de s'exprimer sur les moyens pour améliorer les résultats scolaires. Pas seulement sur les horaires.

5. Les Conseils d'établissement

Point de situation, échanges et questions des APE.

Conférence de presse ce matin. Diffusion des chiffres du nombre de candidats.

APE Petit-Lancy, deux parents peuvent voter.

Eaux-Vives finalement élections tacites. Avant étaient opposition mais car voulaient garder leur fonctionnement actuel. Accepté que le conseil continue à fonctionner comme maintenant.

GAPP : ou en êtes par rapport au fait que peut-être pas de candidat de l'APE élu.

Tivoli : nous voulions faire passer par les élèves une liste de tous les candidats. Apparemment on ne peut pas. Comment voter si on ne connaît pas les gens.

Plainpalais, le 4 février la direction affiche la liste des candidats.

Tivoli : vont recevoir matériel avant info sur les candidats.

APE Seujet-Necker : ont rencontré tous les candidats, proposé de donner une photo avec petit texte.

Gd-Lancy : APE rencontré les deux directions, qui auront les noms. Ont accepté les photos et quelques petits textes pour diffuser aux enfants.

GAPP : si interdit comment faire voter les gens ?

St-Jean : prévu de faire réunion de tous les candidats, en plus délai remis en question et aux ateliers M. Riedweg avait dit oui.

Gd-Lancy : directeur avait dit que parents doivent se mobiliser mais pour se mobiliser besoin des moyens.

Grottes : ont beaucoup motivé les parents du comité à se présenter. Mais aussi des parents justes membre.

Sabine : centre-ville 5 sur 13 sont de l'APE. Vont faire un tract qu'ils vont distribuer le matin, main à main.

Confignon : si les élus ne sont pas des parents APE et que ne font pas campagne commune, ensuite risque de difficulté avec les élus.

Gd-Lancy : il y a beaucoup d'apriori sur les APE et le rôle de chacun. Être ape n'est pas être comité.

Pâquis : dépend du bon vouloir de la direction, chez eux directeur fait les choses. Question aussi sur le comment voter pour ceux qui ne savent pas comment faire ?

Stéphanie BL : on peut faire un mail, que nous nous réjouissons du nombre de candidats, APE se mobilisent, campagne s'organisent selon ces modalités. Soucis aussi pour les parents qui n'ont pas le droit de vote de comprendre.

GAPP. Allons intervenir par écrit, pour dire que ne sommes pas content, de ne pas pouvoir passer par les enfants. Aussi par rapport au délai. Aussi pour traduction. Réaction constructive, équité campagne possible, pour les non-francophones.

Gd-Lancy, question de délai pas possible

Tivoli : avons les étiquettes pouvons les utiliser. Voulons aussi les noms des candidats que nous ne pouvons pas avoir. Si pas APE.

Comité s'engage et relayer et tenir les ape informées.

6. Informations de la coordination

Rien de nouveau à signaler.

7. Communications des APE

Gd-lancy fait un troc, café croissant avec les candidats.

8. Communications du comité (en fonction du temps à disposition)

Recherche de nouveaux membres pour le comité du GAPP :

Stéphanie BL : l'ago est en mars, au-delà des bilans, il sera question de l'engagement des gens au comité. Le Comité du GAPP n'a pas assez de membre. Travail immense, enrichissant mais prend beaucoup de temps avec des résultats pas toujours immédiats. Question ressources sommes trop peu. Comité va mal actuellement. Stéphanie BL va partir pour différentes raisons, prof. et personnelles, si pas assez de monde au comité, devons revoir nos ambitions à la baisse.

Sandra C effectivement, il y a des moments difficiles mais nous allons rebondir. Nous devons aussi remercier SBL pour tout le travail fait.

Plusieurs stratégies sont possibles, augmenter le nombre d'heure de la coordination et avoir plus de monde pour répartir les charges. Une séance de comité par mois. Plus les commissions selon les dispo.

Tivoli : quelles compétences ?

GAPP : besoin de diversité donc profil et compétence égal.

Sabine : on se met au courant des dossiers et on acquiert les compétences.

Marc-Olivier : il faut se mettre dans le coup mais c'est intéressant. On peut compter les uns sur les autres.

APE Seujet Necker : ca prend combien de temps ?

GAPP : cela dépend. Commissions en soirée. Horaires variables.

9. Divers

Communication sur besoin de témoignage sur le GIAP. Nous allons envoyer aux délégué-es un petit questionnaire concernant le GIAP pour savoir comment se passent les choses concrètement sur le terrain.

E-Mail : gapp@gapp.ch Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: 12, Rue Saint-Jean - 1203 Genève

Permanence: le mardi de 14h30 à 17h00 et le jeudi de 9h30 à 11h30

téléphone/fax 022 344 22 55